

NOTICE D'INFORMATION
SORTIE "Randonnée dans le Haut Jura (31 août 2025 au 6 septembre 2025)

SEJOUR RANDONNEE MOYENNE MONTAGNE

La sortie est ouverte aux adhérents de Promenade-Nature Sablé sur Sarthe, titulaires de la licence FFRandonnée pédestre 2023/2024 avec assurance IRA ou FRA minimum.

Nombre de participants : **18 au minimum, 22 au maximum**

Date : **du dimanche 31 août au samedi 6 septembre 2025**

Déplacements : **voitures personnelles avec covoiturage**

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour de randonnée en moyenne montagne avec des dénivelés allant de 500 m à 800 m.

Le programme des randonnées peut être modifié en fonction de la météo ou de tout autre événement.

Arrivée au village vacances le dimanche 31 août dans l'après-midi pour prendre possession du logement à Prémanon à partir de 17h00.

Retour, le samedi 6 septembre après le petit déjeuner.

HEBERGEMENT

VVF Jura Les Rousses
780 Chemin des Maquisards
Le Mont Fier,
39220 Prémanon

Le séjour est réservé en pension complète (pique-nique le midi)

Distance : 680 kms de Sablé et 6h50 de trajet voiture d'après Via Michelin (itinéraire conseillé).

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 410 € par personne, en pension complète, en chambre de 2 personnes

Ce prix comprend :

Un cocktail de bienvenue,

L'hébergement en chambres doubles, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni

La pension complète, 1/4 de vin et café inclus pendant les repas,

Le ménage de fin de séjour,

L'assurance APAC assistance,

La garantie annulation,

La taxe de séjour (tarif donné à ce jour, susceptible d'être modifié).

Ne sont pas compris

L'acheminement du domicile au village de vacances A/R,

Le ménage quotidien,

Le supplément chambre individuelle à 17Eur/la nuit par personne (sous réserve de disponibilité)

Les excursions, visites et activités non prévues par convention,

Les transports sur place –

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° **IM075100382**

Tél. . 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 **CENTRE D'INFORMATION** : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051

ANNEXE 12

Le séjour sera validé dès que le nombre minimum de participants sera atteint et au plus tard le 31 janvier 2025

Votre inscription deviendra définitive à la clôture des inscriptions, le 31 janvier 2025.

Le chèque de réservation a été affecté au règlement de l'acompte (150 €).

Le solde (260 €) sera encaissé 45 jours avant le séjour.

Conditions d'annulation (hors conditions entrant dans le cadre de l'assurance)

L'annulation du séjour doit être signifiée par écrit à l'association.

Le montant de la facture des frais d'annulation s'établira ainsi :

- si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant le début de séjour, 10% du montant du séjour est dû.
- si l'annulation intervient entre 30 et 8 jours avant le début du séjour, 50% du montant du séjour est dû.
- si l'annulation intervient à moins de 7 jours du début du séjour l'intégralité du montant du séjour

L'acompte est réglé à la réservation, le solde dans le mois qui suit l'inscription définitive (signature du contrat).

Tous ces règlements doivent être faits par chèque à l'ordre de l'association "Promenade-Nature

CESSION DU SEJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. (Environ 1360 kms aller-retour).

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place).

L'association n'intervient pas dans la gestion des déplacements aller-retour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

L'organisateur se réserve le droit de demander un certificat spécifique à la randonnée en moyenne montagne.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, une liste « *n'oublier pas d'emporter* » vous sera adressée.

Une réunion des participants pourra être organisée quelques semaines avant le séjour.

Amicalement,

Le Responsable

Joël Langlais

Les conditions générales de ventes sont consultables sur le site de Promenade-Nature :

http://www.promenade-nature.fr/ecrire/?exec=article&id_article=129

La garantie assurance annulation est consultable sur le site de Promenade-Nature :

http://www.promenade-nature.fr/IMG/pdf/notice_assurances_informations_voyageurs.pdf

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° IM075100382

Tél. . 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 **CENTRE D'INFORMATION** : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051